



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6080045

N/REF : 11/08/2026 15H41 C:002046 I:37490
V/REF : INT7227527
V/Email reçu le Mardi 11/08/2026 à 15H41

LAMY - CAGNES SUR MER

**PROMENADE DE LA PLAGE
06800 CAGNES SUR MER**

IMMEUBLE : LE NEMOURS
2 AVENUE SAINT AUGUSTIN
06200 NICE

Saint-Jeannet, le 13 Aout 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : MME MUSI : 06.56.80.88.20

MOTIF : INSPECTION VIDEO + RECHERCHE DE FUITE
IMPORTANT DDE.

MERCI DE BIEN VOULOIR RÉALISER LES INVESTIGATIONS AFIN D'EN IDENTIFIER
L'ORIGINE. AU NIVEAU DES
COLONNES ET COLLECTEUR.

Donneur d'ordre : M. MAX ROCHAT

LE 12/08/2026 A 09H45

INFILTRATION AU COMMERCE DU REZ-DE-CHAUSSEE. MAGASINS DE PRESSE.

FUITE AU NIVEAU DU PLAFOND ET DANS LES GARAGES N-1.

VÉRIFICATION ET LOCALISATION DES CANALISATIONS.

INSPECTION VIDÉO DU COLLECTEUR ET DE LA VERTICALE CORRESPONDANTE. RAS

NOUS N'AVONS AUCUNE EAU QUI CIRCULE DANS CES CANALISATIONS LORS DE

L'INSPECTION VIDEO ALORS QUE ÇA COULE EN PARALLELE A L'EXTÉRIEUR.

RECHERCHE DANS LE TABAC SITUÉ JUSTE AU-DESSUS DE LA FUITE

LA FUITE PROVIENT D'UN APPARTEMENT DU 1ER ÉTAGE LOG 16 (ANCIEN LOCAL
DENTISTE) QUI EST ACTUELLEMENT INNOUPÉ.

VÉRIFICATION DES ALIMENTATIONS AU NIVEAU DES COMPTEURS.

L'ALIMENTATION D'EAU FROIDE EST ACTUELLEMENT COUPÉE ET L'ALIMENTATION
D'EAU CHAUDE EST OUVERTE.

IL SEMBLE QUE LA FUITE EST UNE ALIMENTATION ENCASTRÉE D'EAU CHAUDE.

COUPURE DE LA VANNE DE L'ALIMENTATION D'EAU CHAUDE.

DÉPOSE DES MANETTES DES VANNES D'ARRET AFIN D'ÉVITER UNE REOUVERTURE PAR
INADVERTENCE.

REPLI DE CHANTIER.

A NOTER :

VU SUR PLACE AVEC MADAME MUSI NOUS NE POUVONS AVOIR ACCES A CET
APPARTEMENT.

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 12/08/26 à 14H06 M. MAX ROCHAT



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6080045

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,50	H.Véhi.HP/Minicureur 1	Opér.le 12/08	2	130,00	455,00
TOTAL H.T.					455,00
T.V.A. a 10,00%					45,50
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>500,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN